

Avis d'offre de rachat des actions au porteur

Conformément aux dispositions transitoires de la loi n° 96-21, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, en ce qui concerne la conversion des actions au porteur en actions nominatives, Lydec informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 28 octobre 2024, a décidé de procéder au rachat des actions au porteur en vue de leur annulation, au prix de 146,5 dirhams par action.

Les actionnaires intéressés sont invités à se rendre au siège de Lydec, pour exprimer leur volonté de participer à cette opération, **dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent avis.**

Pour toute question ou information complémentaire, les actionnaires peuvent adresser un courriel à l'adresse suivante : secretariat.executif@lydec.co.ma ou se présenter au siège social de la Société sis - 48, rue Mohamed Diouri, Casablanca.

Lydec